

Strasbourg

Des collégiens entrepreneurs et orateurs

Le challenge inter-collèges, organisé par l'association D-Clic à l'Ena, a récompensé, jeudi, le collège du Stockfeld pour Créa D-Clic, ainsi que Christine Lusamba, du collège Leclerc, lauréate du concours d'éloquence Ogma.

Par N.AG - Hier à 14:30 | mis à jour hier à 15:27 - Temps de lecture : 2 min



01 / 02

Hélène Montelly, sous-préfète en charge de la politique de la Ville, a remis les prix aux lauréats du concours d'éloquence. Photo DNA

Les finales de la **création d'entreprise Créa D-Clic** et du concours d'éloquence Ogma, à l'auditorium de l'Ena, ont permis aux collégiens de 3^e sélectionnés de défendre leurs projets devant un jury de professionnels. Le collège Stockfeld du Neuhof, **déjà lauréat en 2019**, a remporté cette édition pour son application dédiée aux malvoyants face au collège Lezay Marnesia, Leclerc, Hans Arp, Ried et Erasme.

A lire aussi

- **La Bee'O Company, ou quand des lycéens ont le goût d'entreprendre pour l'écologie**

Susciter des vocations

Ces « entrepreneurs » des six collèges ont proposé différentes applications innovantes tournées vers l'écologie et les services à la personne : des prototypes ou des maquettes, des idées de sites web pour créer leur mini-entreprise. Chaque équipe est constituée d'un gérant, d'un communicant et d'un comptable. Le plus difficile est ensuite de répondre aux questions du jury, composé d'Achour Jaouhari, président de l'association, de Guillaume Libsig, adjoint en charge de la vie associative et de la jeunesse, d'acteurs de l'insertion et de la formation. Réactivité et qualité d'expression sont forcément un avantage.

Pour l'association D-Clic, le but est de « susciter des vocations pour l'avenir chez des jeunes de quartiers populaires, avec le soutien de partenaires associatifs et d'entreprises ou collectivités locales ». D'anciens participants, lycéens actuellement, ont témoigné « d'une expérience marquante grâce à Créa D-Clic, Ogma ou une Dictée pour tous. Cet accompagnement nous a aidé pour l'orientation et l'emploi ».

« Peut-on se préparer au pire ? »

Pour le concours d'éloquence Ogma, face à des juristes, à des universitaires et à la sous-préfète en charge de la politique de la Ville Hélène Montelly, Christine Lusamba, du collège Leclerc, a remporté le prix de meilleur orateur, en compétition avec Nicolas Kaiser, du collège Sophie Germain, sur le débat contradictoire : « peut-on se préparer au pire ? ». Nicolas Kaiser souhaitant intégrer une fac de droit, il bénéficie d'un tutorat Adven avec un avocat.

Une grande finale qui a mobilisé depuis février les équipes éducatives des six collèges, les professeurs et des bénévoles qui ont accompagné les élèves.

Education Collège - Lycée +

À LIRE AUSSI
